

le cas où la compagnie ne ferait que remplir strictement ses obligations, contribue à acquitter les frais généraux de notre réseau. Le fait que la compagnie minière dépense quelque 60 millions de dollars en capital constitue une sauvegarde de plus. Car vous pouvez être sûrs qu'elle va mettre tout en œuvre pour produire au maximum; autrement, des moyens de production auxquels elle a affecté des capitaux resteraient inutilisés.

L'hon. sénateur BROOKS: S'agit-il d'une garantie semblable à celle que vous avez avec la *Heath Steel Mines*, par exemple?

M. RALSTON: C'est le même genre de garantie.

L'hon. sénateur BROOKS: Et *Pine Point*?

M. RALSTON: C'est une toute autre paire de manches. Le chemin de fer de *Pine Point* n'est pas un de nos embranchements. Nous n'avons aucun capital investi dans cette affaire, honorable sénateur. Pour la construction de cet embranchement le capital, comme vous le savez, a été fourni par le gouvernement canadien.

Le PRÉSIDENT: Supposons que tout va bien, que l'exploitation de la mine commence et se poursuit à l'année longue les expéditions ne dépassant pas le minimum. Quelles répercussions cela pourrait-il avoir sur le budget du National-Canadien?

M. RALSTON: Monsieur le président, si tout va comme on l'espère et comme il est probable, la mine n'expédiera pas au minimum, mais au maximum de sa capacité qui est considérablement plus élevée que le minimum. Quand vous dites «le minimum», je suppose, monsieur le président, que vous parlez de la quantité garantie?

Le PRÉSIDENT: Oui.

M. RALSTON: La compagnie minière va faire tout en son pouvoir pour expédier à plein rendement car elle a engagé de gros capitaux dans l'érection de ces aménagements qui sont destinés à répondre aux besoins du marché.

Le PRÉSIDENT: Si cela se produit cependant, quelles en seront les conséquences sur les recettes du National-Canadien?

M. RALSTON: Si la compagnie produit un million et demi de tonnes par année, ce qui lui est fort possible, puisque c'est une industrie fermée, elle fera ce que j'appellerais, un apport raisonnable à l'acquittement de nos frais généraux. C'est-à-dire que l'exploitation va couvrir tous nos frais de transport, acquitter l'intérêt sur notre capital, et, dans un certain nombre d'années, rembourser le capital en laissant un excédent qui aidera à payer les frais généraux.

L'honorable sénateur ISNOR: Quelle sera la longueur de la période en question? Vous avez parlé de plusieurs années, qu'en est-il?

M. RALSTON: Nous avons fondé nos calculs budgétaires—et cela n'a rien à voir avec la durée de la garantie—sur une période de 25 ans.

L'honorable sénateur HOLLETT: A l'heure actuelle, y a-t-il des gens qui habitent cette région?

M. RALSTON: Comme vous le savez sans doute, le lac Red est un centre de mines d'or florissantes. Il y a des gens dans la région d'Ear Falls où se fait la coupe du bois d'œuvre et du bois à pâte.

L'honorable sénateur RATTENBURY: Cet embranchement servira à d'autres fins, n'est-ce pas?

L'honorable sénateur HOLLETT: C'est la raison pour laquelle j'ai posé ma question.

M. RALSTON: Oui, nous l'espérons et nous y comptons.

L'honorable sénateur BURCHILL: En vertu du projet de loi, vous êtes autorisés à émettre des titres ou obligations pour financer la construction de cet embranchement.